

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 08 AVRIL 2019

Membres présents : 16/17

L'an deux mil dix-neuf, le huit avril, 19 heures, salle de la mairie étaient réunis sous la présidence de M.Jean-Claude MANDRY, Maire et mandataire de Mme Elisabeth MEYER : M.Michel STOCKER mandataire de M.Alexandre LOTZ, Mme Pascale STIRMEL mandataire de M.Michel METZ et M.Richard LEGOLD mandataire de Mme Isabelle LAGRANGE, adjoints au maire. M.Christian METZ, M.Claude KOST, Mme Edith CARL, M.Michel SPITZ, M.Eric MULLER, Mme Sabine SCHMITT, Mme Josiane BASSO, Mme Céline BECK.
Absente excusée : Mme Violaine DECKER-COUSTY.

1) Après ADOPTION DU PROCES-VERBAL de la séance du 05 mars 2019, le Président passe à l'ordre du jour (16 voix pour). Par ailleurs, l'ajout du point « Motion ONF » est également approuvé à l'unanimité.

2)BUDGET PRIMITIF 2019

M.Richard LEGOLD, Adjoint au Maire, présente les différentes propositions arrêtées, en dépenses et en recettes, par la Commission des Finances lors de sa séance du 27 avril 2019 sans augmentation fiscale :

* Fonctionnement	1.417.800,-€
* Investissement	1.444.530,-€ avec les restes à réaliser.

Ces crédits permettront notamment les investissements suivants : mise en conformité de l'accessibilité à la chapelle Ste-Marguerite (140.000,-€), travaux école élémentaire : Accès/Sécurité/chauffage (30.000,-€), nouvelle signalétique du village (22.300,-€).

Fort de ces explications, l'assemblée,

*décide de maintenir les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation 12,72% ; Taxe foncier bâti 7,89% ; Taxe foncier non bâti 30.20% (Unanimité)

*vote le budget primitif présenté d'un montant global de 2.862.330,-€ (16 voix pour)

*approuve une enveloppe globale de 2.200,-€ qui sera reversée aux associations au prorata du nombre de licenciés jusqu'à 18 ans (Unanimité).

3)LOTISSEMENT RUE DE LA MONTAGNE

Se référant à sa délibération du 05 mars dernier et après examen des propositions faites par les trois organismes bancaires consultés, le Conseil, à l'unanimité,

*autorise le maire à contracter un prêt-relais de 650.000,-€ auprès de la Caisse de Crédit Mutuel de l'Ungersberg (2 ans, taux fixe :0,34%),

*vote le budget annexe relatif à ce projet équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 652.300,-€/Investissement :650.000,-€.

M.le Maire explique que l'ATIP, après réception des relevés topographiques, rédigera le projet du cahier de charges auquel sera tenu le futur maître d'œuvre. Ce document sera soumis à la commission d'urbanisme.

.....

4)AFFAIRES COMPTABLES

L'assemblée, à l'unanimité,

- **accepte* la subvention de 39.000,-€ allouée par la CdC du Pays de Barr dans le cadre de l'aménagement de la rue des Alliés et demande au maire de déposer la demande de versement,
- **remercie* le conseil de fabrique pour sa participation (14.500,-€) lors des travaux de mise en sécurité de l'éclairage de l'église St-Georges,
- *après avoir pris connaissance de toutes les explications du maire, *approuve* la vente des 15.000 pièces romaines, trouvées lors d'un chantier dans la rue de la Montagne, au prix de 50.000,-€. Ce montant est conforme à l'estimation faite par la DRAC. Sur proposition de M.Michel SPITZ, conseiller, quelques exemplaires seront gardés en mairie et la recette sera affectée à la restauration du patrimoine local et notamment aux travaux prévus à la chapelle Ste-Marguerite.

5)MOTION ONF

M.le Maire donne connaissance d'un courrier de l'intersyndicale des personnels de l'Office National des Forêts adressé à l'ensemble des communes forestières.

Les mesures suivantes sont demandées au gouvernement :

- *l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers de l'ONF,
- *le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales,
- *le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

A l'unanimité, le conseil décide, dans l'attente d'informations supplémentaires, de se prononcer lors d'une prochaine réunion.

6)INFORMATIONS

M.Jean-Claude MANDRY, Maire,

- *informe que la vacance du logement située au-dessus du bureau de poste a été publiée sur l'affichage communal,
- *fait part que les présidents des associations locales seront invitées à une réunion concernant les différentes animations à mettre en place lors du passage du Tour de France du mercredi 10 juillet,
- *précise que le périscolaire d'Epfig connaît des problèmes de sureffectif. A ce sujet, une commission se réunira ce jeudi, 11 avril, pour lister et étudier les différentes solutions envisageables,
- *donne connaissance que Carrefour Contact déposera une demande auprès de la DDT pour la pose d'un panneau directionnel sur le mur de clôture de l'immeuble situé au 3, rue des Alliés,
- *expose que l'assemblée communale devra se prononcer sur la répartition des sièges entre les communes de la CdC du Pays de Barr avant le 31 août prochain,
- *à la demande de deux propriétaires de gîtes ruraux, propose au conseil de réfléchir quant à la limitation nocturne de la sonnerie des cloches.

M.Michel STOCKER, adjoint au maire,

- *donne lecture du message de M.Michel METZ qui remercie les viticulteurs qui ont participé au bétonnage des chemins ruraux le 02 avril dernier et félicite les ouvriers communaux pour la bonne organisation du chantier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an comme ci-dessus.

